

*Rapport de l'auditeur
sur l'examen succinct des états financiers de l'association*

PRORARIS – Alliance Maladies Rares - Suisse

Vuarrens

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur
à l'Assemblée des délégués de

PRORARIS – Alliance Maladies Rares - Suisse

Vuarrens

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'association ProRaris pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces comptes relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct). Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 24 mai 2023,

Jean PFYFFER

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

BILAN AU 31 DECEMBRE	2022	2021
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Actif circulant		
Liquidités	186 994	215 529
Autres créances à court terme	5 401	4 971
Compte régularisation actifs	462	462
Total de l'actif	192 857	220 962
<u>PASSIF</u>		
Capitaux étrangers		
Créanciers	10 456	597
Provision	12 640	-
Compte de régularisation passifs	2 609	13 110
<u>Total</u>	25 705	13 707
Capital de l'association		
Capital libre	147 152	187 256
Capital lié	20 000	20 000
<u>Total</u>	167 152	207 256
Total du passif	192 857	220 962

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

COMPTE D'EXPLOITATION

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

	2022	2021
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations membres	17 346	16 400
Donations reçues		
dont affectées	102 500	46 876
dont libres	29 169	28 449
Contributions liées du secteur public	15 000	55 000
Prestations de services et autres produits de l'activité	6 240	11 408
Revenus extraordinaires	714	642
<u>Total des produits</u>	170 969	158 775
Charges		
Charges directes de projets ou de prestations		
Services de tiers		
Relations publiques, communication	9 672	8 070
Services techniques et interprètes	14 900	16 510
Recherche de fonds	215	1 379
Logistique manifestations et frais divers	4 428	533
Affiliation à des associations tierces et contributions	11 812	12 580
Total charges directes	41 027	39 071
Résultat brut après charges directes	129 942	119 703
Charges administratives et opérationnelles		
Charges salariales	162 876	152 316
Locaux	4 480	-
Informatique	2 648	2 581
Matériel de bureau et frais de communication	1 542	1 344
Honoraires de révision	2 500	2 500
Assurances, droits, taxes,	772	462
Intérêts et frais bancaires	201	217
Total charges administratives et opérationnelles	175 019	159 420
Résultat brut après charges de personnel et administratives	- 45 076	- 39 716

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

COMPTE D'EXPLOITATION

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

	2022	2021
	CHF	CHF
Produits exceptionnels	4 972	-
Résultat annuel avant variation du capital des fonds	- 40 104	- 39 716
Variation du capital des fonds	-	-
Résultat net de l'exercice (Perte), avant allocation au capital de l'organisation	- 40 104	- 39 716
Allocations / utilisations		
Allocation au capital lié, réserve	-	20 000
Résultat de l'exercice	40 104	39 716
Capital libre	- 40 104	- 59 716
	-	-
Capital de l'association, après allocation du résultat		
Capital lié	20 000	20 000
Capital libre	147 152	187 256
Capital de l'association au 31 décembre	167 152	207 256

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

Tableau des flux monétaires	2022	2021
Du 1er janvier au 31 décembre	CHF	CHF
Flux monétaires provenant de l'exploitation		
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation (perte)	- 40 104	- 39 717
(Augmentation) diminution des créances	-	-
(Augmentation) diminution des autres créances	- 430	19 805
(Augmentation) diminution des comptes de régularisation actifs	-	-
Augmentation (diminution) des créanciers	9 859	- 72
Augmentation (diminution) des comptes de régularisation passifs	- 10 500	2 049
Augmentation (diminution) des provisions	12 640	-
Augmentation (diminution) des fonds restreints	-	-
<u>Total des flux monétaires provenant de l'exploitation</u>	- 28 535	- 17 935
Variation des liquidités		
Etat des liquidités au 01.01	215 529	233 464
Etat des liquidités au 31.12	186 994	215 529
<u>Variation des liquidités (-Diminution)</u>	- 28 535	- 17 935

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

I - Structure et organisation de l'association

1) Activités et objectifs de l'association

ProRaris - Alliance Maladies Rares - Suisse est une association de droit suisse sans but lucratif ayant son siège au 31 décembre 2021 à Vuarrens (VD). ProRaris a été constituée en date du 26 juin 2010 et est inscrite au Registre du Commerce.

ProRaris a pour but de promouvoir toute action d'entraide, d'information, de formation, de revendication et de recherche portant sur les questions relatives aux maladies rares, d'origine génétique ou non. À cet effet seront mises en oeuvre des actions dans les domaines suivants:

- diffusion d'informations sur les maladies rares et les patients concernés ainsi que leur situation dans la société, dans le domaine de la santé publique et de la recherche ;
- assurer la reconnaissance des intérêts des patients dans l'opinion publique, la politique et la société ;
- améliorer la qualité et l'espérance de vie des personnes malades par l'accès au diagnostic, à l'information, aux thérapies, aux soins, à la prise en charge et à l'insertion ;
- assurer l'égalité des personnes concernées pour ce qui est de l'accès aux services de santé et de la prise en charge des coûts thérapeutiques;
- promouvoir une participation active des patients dans le domaine de la santé et du handicap;
- promouvoir la recherche scientifique dans le but de trouver des thérapies pour les maladies rares;
- soutenir dans l'accomplissement de leur mission les organisations gérées par et agissant pour les personnes atteintes de maladies rares.

2) Liste des personnes composant le Comité

<i>Nom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Feri Yvonne	Wettingen	Présidente	collective à 2
Dr Wiesbauer Alfred	Cham	vice-Président	collective à 2
Dr Stutz Steiger Thérèse	Bern	vice-Présidente	collective à 2
Fournier Susanne	Lutry	Trésorière	collective à 2
Prof. Sandro Rusconi	Alto Malcantone	Membre	aucun
Knoblauch Hans Martin	Uster	Membre	aucun
Dr Menzel Olivier	Vuarrens	Membre	aucun
Sieber Stephan	Winterthur	Membre	aucun

3) Coronavirus - Covid-19

La pandémie du Coronavirus a impacté les activités de l'Association durant les années 2020 et 2021.

La journée de la maladie rare 2022 fut organisée à distance le 5 mars 2022, avec une retransmission en direct.

Le Secrétariat Général a continué ses activités durant cette période.

L'Assemblée générale des délégués s'est déroulée en présentiel en juin 2022 avec l'élection de Mme Yvonne Feri à la Présidence de l'Association; Mme Anne-Françoise Auberson, Présidente du 1er octobre 2012 au 11 juin 2022 souhaitant se retirer.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

IV - Détails de certains postes du compte d'exploitation

Produits

12) Cotisations des membres

Cette position comprend les cotisations annuelles encaissées auprès des membres, facturées par catégorie (associations, membres isolés ou sympathisants) en accord avec les statuts et directives de l'Alliance

Les membres sympathisants sont des personnes physiques ou morales qui ne remplissent pas les conditions pour devenir membres actifs ou membres isolés, mais qui souhaitent s'engager en faveur des buts de ProRaris

13) *Donations reçues*

Donations affectées

Cette position concerne des contributions de fondations, entreprises et institutions dont l'utilisation est restreinte au but défini par le donateur.

Donations libres, en souvenir de, Legate

Cette position concerne des donations de particuliers, fondations ou entreprises, donations en souvenir de personnes décédées, de Legate, versés à notre association sans affectation spécifique.

14) Contributions liées du secteur public

Cette position concerne des contributions d'entités publiques ou assimilées aux entités publiques dont l'utilisation est restreinte au but défini

15) Prestations de services et autres produits de l'activité

Cette position inclut les droits d'inscription à la journée des maladies rares, les revenus de mandats et autres prestations en lien avec l'activité de l'association.

Charges

16) Charges directes de projets ou de prestations

Ces positions incluent les charges pour services de tiers et biens directement liés aux projets et prestations

ProRaris
Alliance Maladies Rares - Suisse
1418 Vuarrens

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

17) Affiliation à des associations tierces et contributions

Cette position inclut les frais d'affiliation aux diverses organisations dont ProRaris est membre et une contribution à Unirares, association de patients isolés

ProRaris est membre de:

Allianz Gesunde Schweiz (Alliance pour la santé Suisse)
Eurordis (Alliance non gouvernementale d'associations de malades)
IG Seltene Krankheiten (CI maladies rares)
Kosek (coordination nationale des maladies rares)
Rare disease Action Forum

Unirares

Unirares ayant cessé ses activités en juin 2022, le reliquat des fonds a été transféré à ProRaris.

18) Charges salariales

Cette position comprend les salaires et les charges sociales des collaboratrices du secrétariat général

La position inclut une provision pour vacances non prises et heures supplémentaires.

Au 31.12.2022, le secrétariat comptait un poste fixe à 80% et un poste variable à 15%

Il n'y a pas d'obligations envers la caisse de pension au 31.12.2022

19) Eléments significatifs après la clôture

Néant

20) Principaux donateurs et soutiens financiers

ProRaris remercie tous ses généreux donateurs qui par leurs dons soutiennent ses activités.

Entreprises et institutions

Alexion Pharma GmbH, Zürich
Novartis Gene Therapie, Basel
Pfizer AG, Zurich

Sanofi-Aventis (Suisse) AG, Vernier
Takeda Pharma AG, Glattpark-Opfikon
Vertex Pharmaceuticals (CH) GmbH, Zug

Fondation

Ernst Goehner Stiftung, Zug
Fondation Robert et Carla Rey Kortland, Genève

JEL Stiftung, St-Gallen
Swiss Life / Fondation Perspective, Zürich

Autres donations de fondations et donateurs souhaitant rester anonymes.